

Note Conceptuelle

Le Royaume du Maroc dispose d'un capital marin et maritime exceptionnel, avec un littoral de plus de 3 500 kilomètres et une Zone Économique Exclusive d'environ 1,2 million de km², lui conférant une position géostratégique de premier plan. Le développement d'une économie bleue compétitive et durable constitue, pour le Maroc, un levier majeur de création de valeur, d'emplois et de résilience territoriale. Sa mise en œuvre exige un cadre d'action cohérent, articulant gouvernance du littoral, planification, mobilisation de l'investissement et structuration des chaînes de valeur.

Les Hautes Orientations Royales ont rappelé la centralité de cet enjeu. Dans le discours du 10 octobre 2025 adressé au Parlement, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a souligné *« la nécessité de mener avec sérieux l'opérationnalisation optimale des leviers de développement durable du littoral national, notamment la loi relative au littoral et le Plan national du littoral, afin d'assurer l'équilibre nécessaire entre développement accéléré, protection et mise en valeur des espaces littoraux, dans le cadre d'une économie maritime nationale génératrice de richesse et d'emplois »*.

Le Message Royal adressé en juin 2025 aux participants du Sommet « L'Afrique pour l'Océan » a également mis en exergue le caractère stratégique de l'économie bleue : *« L'économie bleue n'est pas un luxe écologique : c'est une nécessité stratégique. Aquaculture durable, énergies renouvelables offshore industries portuaires, biotechnologies marines, tourisme littoral responsable... Tous ces secteurs ont un avenir à condition qu'ils soient structurés, interconnectés, pensés en chaîne de valeur et dotés d'investissements conséquents et de normes adaptées »*.

Ces orientations qui s'inscrivent dans un environnement international viennent renforcer l'exigence d'opérationnalisation des politiques publiques maritimes nationales. La 3^{ème} Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC3), tenue à Nice en juin 2025, a consolidé l'agenda mondial autour de l'ODD 14 et de la trajectoire de décarbonation des activités maritimes à l'horizon 2050, tout en rappelant le rôle déterminant des territoires dans la traduction concrète des engagements, notamment en matière de planification, d'investissement et de mise à l'échelle des solutions.

Sur le plan national, la première réunion de la Commission Interministérielle de Développement de l'Économie Bleue, tenue le 24 juin 2025, ainsi que le lancement officiel de la Stratégie Nationale de l'Économie Bleue (SNEB), marquent l'entrée du Royaume du Maroc dans une phase de structuration et de déploiement. La SNEB constituera le cadre de référence pour assurer la cohérence de l'action publique, orienter l'investissement et organiser la territorialisation de l'économie bleue, en cohérence avec le Nouveau Modèle de Développement.

Dans cette perspective, la mise en place de clusters maritimes régionaux dans les neuf régions côtières représente un levier structurant. Ces clusters visent à organiser un écosystème territorial rassemblant les acteurs concernés, à favoriser le partage des compétences et des connaissances scientifiques « bleues », et à soutenir l'émergence de chaînes de valeur interconnectées. Cette démarche requiert une planification spatiale maritime durable et efficace, fondée sur les potentialités et contraintes propres à chaque région, articulée aux exigences de préservation des écosystèmes, et appuyée par une capacité renforcée de montage et de conduite de projets.

La réussite des clusters appelle des conditions transversales de mise en œuvre. Elle suppose une gouvernance lisible et des mécanismes de coordination multi-acteurs, permettant d'aligner stratégies, investissements, compétences et dispositifs d'accompagnement. Elle dépend de la montée en compétence des ressources humaines et de l'émergence de profils adaptés aux nouveaux métiers liés aux « compétences bleues ». Elle repose enfin sur la capacité des territoires à structurer des projets intégrés, à améliorer leur bancabilité et à mobiliser des financements adaptés.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la conférence organisée par l'Association des Régions du Maroc, en partenariat avec l'initiative WestMED, visant à :

- informer les parties prenantes sur les rôles, enjeux et opportunités des clusters maritimes côtiers dans l'émergence de l'économie bleue
- initier un dialogue stratégique sur des approches alignées aux spécificités régionales marocaines
- identifier des recommandations opérationnelles pour intégrer efficacement les clusters dans le processus de conception et d'implémentation de la SNEB
- améliorer l'accès aux financements bleus ainsi que les capacités locales de montage de projets intégrés

Programme

(en cours de finalisation)

9h00 – 9h30	Accueil et inscription des participants
9h30 – 10h00	Allocution d'ouverture Signature de conventions
10h00 - 11h30	<p>Keynote Speaker Modérateur : M. Miloud Loukili</p> <p>Session 1 : Rôle des clusters maritimes régionaux dans le développement de l'économie bleue à l'échelle mondiale</p> <ul style="list-style-type: none">● M. Abdellatif Mazouz, Président du Conseil Régional de Casablanca-Settat et 1^{er} Vice-Président de l'ARM● Les pôles Mer : 20 ans d'innovation au service d'une économie bleue, porteuse de croissance durable, de compétitivité, et d'emplois d'avenir M. Christophe Avellan, Président Pôle Mer Méditerranée, France● Maritime Clusters, Regional Development and the Blue Economy M. Gonçalo Santos, Forum Oceano, Portugal● Enjeux liés au développement des clusters maritimes dans la Méditerranée M. Matteo Bocci, WestMED Maritime Clusters Alliance● Les clusters côtiers régionaux, levier de développement de l'économie bleue au Maroc M. Martin Ochoa : Senior Natural Resources and Blue Economy Specialist, Region MENA World Bank <p>Questions et débats</p>
11h30-13h00	<p>Session 2 : Focus sur les approches opérationnelles de développement de clusters maritimes régionaux alignés aux potentialités territoriales marocaines en matière d'économie bleue et aux transitions mondiales</p> <ul style="list-style-type: none">● M. Aziz El Khayati, Directeur du Budget, Ministère de l'Economie et des Finances● Potentiel de l'économie bleue de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma: Initiatives et perspectives du cluster maritime régional M. Rabie EL KHAMLICHI, Directeur Général des Services au Conseil Régional Tanger Tétouan Al Houceïma● Rôle des Régions dans le développement des Clusters Maritimes côtiers Cas de la région Souss-Massa M. Karim Achengli, Président du Conseil Régional de Souss-Massa● Ports bleus - lieu d'ancrage stratégique des clusters maritimes régionaux M. Leonardo Manzari, Initiative WestMED● Mme Sanae EL Amrani, Direction des Ports et du Domaine Public Maritime, Ministère de l'Équipement et de l'Eau● Clusters maritimes et hydrogène vert : un levier pour la mise en œuvre de la feuille de route nationale et le positionnement international du Maroc M. Mourad Hajjaji, Cluster Hydrogène Vert Maroc (GH2) <p>Questions et débats</p>

13h00-14h30

Pause Déjeuner

14h30-16h15

Session 3 : Accès aux financements bleus et au renforcement de capacité pour le montage de projets intégrés d'économie bleue dans les régions marocaines

- M. Yanja El Khattat, Président du conseil régional de Dakhla Oued-Eddahab
- **Le Pôle Nador West Med : Le cœur du futur cluster**
Mme Ilham MHARZI, Directrice Générale des Services au Conseil Régional de l'Oriental
- **Mobiliser des financements innovants pour accélérer l'économie bleue territoriale**
Mme Siham Fellahi, Ministère de l'Economie et des Finances
- **La formation maritime et la recherche : piliers de l'économie bleue à l'ère de la régionalisation avancée**
M. Mohamed Briouig, Directeur, Institut Supérieur des Etudes Maritimes
- **La Société Civile, Catalyseur Territorial de la Transition vers une Économie Bleue Durable**
M. Abderrahim Ksiri, Coordinateur national adjoint de l'Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD)
- **Etat des lieux des instruments de financement bleu**
Mme Catherine Bonnaud, Directrice de la représentation de l'AFD à Rabat,
- **De la vision territoriale aux projets bancables : mobiliser la finance bleue au service des régions**
M. Adrien de Bassompierre, Chef de la représentation de la Banque européenne pour l'Investissement
- Banque africaine pour le Développement
M. Achraf Tarsim

Questions et débats

16h15 – 16h30

Pause-café

16h30 – 17h00

- **Débat général**
- **Appel de Rabat**